# **« L’érosion de l’autorité professorale est à lire à l’aune de l’importance qu’a pris le présent dans nos sociétés »**

**Tribune.**Faut-il parler d’une crise de l’autorité professorale ? Dans son acception la plus commune, l’idée de crise nous renvoie à l’idée d’une situation aiguë, à celle d’un point de cristallisation. Il est préférable, nous semble-t-il, de parler d’érosion, car ce terme enferme l’idée d’une temporalité plus lente. Il y a dans le concept d’érosion une dimension moins éruptive qui rend finalement mieux compte de l’évolution et de la transformation des rapports d’autorité dans le champ de l’éducation.

Comment comprendre ce procès qui est au travail depuis plusieurs décennies déjà dans nos sociétés ? Risquons **trois lectures** : une lecture sociologique, dans laquelle ce processus tire son origine d’une **méfiance à l’égard de l’institution scolaire**, une lecture philosophique, qui met l’accent sur la **difficulté à enseigner à l’heure où triomphe l’idée d’égalité**, et une lecture que l’on peut qualifier d’anthropologique, qui souligne la **tyrannie de l’instant et de l’immédiat dans nos sociétés**.

La perte de confiance

Cette lecture affirme que l’affaiblissement de l’autorité des professeurs est une conséquence. Elle découle de la **perte de crédit que connaît aujourd’hui l’institution scolaire comme instance de promotion**. Il n’y a pas si longtemps, l’obtention du baccalauréat ouvrait la porte des études supérieures et permettait, presque à coup sûr, l’accès à un emploi moyen ou supérieur.

La promesse d’emploi que faisait l’école d’hier, l’école d’aujourd’hui a plus de mal à la faire. Il y a un affaiblissement de la valeur instrumentale de l’école produisant, pour certains élèves, un décalage entre les contraintes – ce qui est exigé – et ce qu’ils peuvent raisonnablement espérer en termes socio-professionnels. L’enseignant y est chahuté en tant que représentant d’une institution qui déçoit.

Cette **perte de confiance est ressentie de manière particulièrement aiguë par les familles les plus modestes,** qui, en un siècle, ont inversé leur rapport à l’école. A la charnière des XIXe et XXe siècles, au moment du grand essor de l’école républicaine, les classes sociales les plus paupérisées sont dans un rapport d’espérance vis-à-vis de l’institution scolaire. Elles en attendent pour leur enfant un accès à la culture et une inscription dans des positions sociales plus valorisées que les leurs. Ce n’est plus le cas aujourd’hui. Il y a pour ces classes sociales une sorte de désenchantement à l’endroit de l’école.

Le télescopage axiologique

On a coutume d’appeler, à la suite d’Hannah Arendt, « espaces prépolitiques » les lieux (la famille, l’école) marqués par des relations dissymétriques en raison même de leur vocation formatrice. Il faut reconnaître que l’avancée des valeurs démocratiques au sein des sphères prépolitiques a engendré non seulement un effacement des rapports d’altérité, mais également un affaiblissement des relations d’autorité car, historiquement, les relations d’autorité se sont toujours adossées à des rapports d’altérité (adulte-enfant, maître-élève).

Tension, donc, entre un rapport éducateur-éduqué traditionnellement pensé sur un mode fortement hiérarchique et le mouvement d’émancipation critique de la modernité, qui ne cesse de faire l’éloge de l’égalité.

Cette problématique de l’égalité et de la dissymétrie est aussi celle de la famille qui, elle aussi, ne peut s’abstraire pour se maintenir dans une sorte d’apesanteur socio-politique. D’où les lents réaménagements au travail dans les familles depuis plusieurs décennies : comment accueillir les valeurs de la modernité tout en préservant la déclivité symbolique qui soutient la tâche éducative ?

Or, on le voit, cette éducation libérale, souvent plébiscitée par les médias spécialisés, accroît les écarts entre les familles disposant des ressources relationnelles et culturelles pour s’engager dans cette forme de socialisation et celles, plus modestes, qui en sont dépourvues. On peut se demander si certaines familles ne se sentent pas aujourd’hui piégées, enfermées dans une sorte de double contrainte, car c’est au moment même où elles tentent de réaliser vaille que vaille le modèle éducatif démocratique que retentit l’appel impérieux à restaurer l’autorité dans ses formes les plus austères.

La tyrannie du présent

D’un point de vue anthropologique, l’érosion de l’autorité professorale est à lire à l’aune de l’importance qu’a pris le présent dans nos sociétés. Nous sommes dans des sociétés où le temps – investi, habité, valorisé – s’est rétréci à la dimension du présent. Nous sommes coincés entre un passé, qui n’est pas oublié mais qui ne nous parle guère, et un avenir vidé des grandes espérances séculières qui ont longtemps structuré la première modernité.

Passé lointain, avenir incertain, l’homme post-moderne vit dans un temps resserré. Ce sacre du présent fragilise l’autorité des éducateurs et des maîtres, car le temps fait autorité. La question de l’autorité n’est pas une question d’ordre mais de temporalité. Si elle a rapport à l’ordre, c’est indirectement, c’est parce que le temps ordonne, c’est parce que le temps a une puissance distributrice.

Si le magister fait autorité, c’est parce qu’il vient de plus loin ; c’est son antériorité, son antécédence qui lui donne autorité. A proprement parler, il n’est pas au-dessus, mais en avance. En ce sens, l’autorité de l’éducateur n’est pas une autorité déléguée, mais une autorité inscrite dans l’ordre de succession des places qui garantit le fil de la continuité générationnelle.

L’érosion de l’autorité apparaît alors comme l’envers d’une autre difficulté, la difficulté à transmettre. Car lorsque le présent devient l’ultime référence, lorsque le présent et ce qui l’accompagne (la mode, la consommation, la publicité, la médiatisation…) s’imposent aussi fortement, alors la culture des pères et des mères cède le pas devant le culte des pairs. **Eirick Prairat** enseigne la philosophie de l’éducation à l’université de Lorraine. Il a été membre de l’Institut universitaire de France (2011-2016). Il publiera en février *Propos sur l’enseignement* (PUF).